

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service eau-environnement

Cellule milieux aquatiques

Références : MA/VC

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNIQUE

En application des articles L211-7, L214-1 à L214-6 du code de l'environnement, à la demande de THONON AGGLOMERATION, a été déclaré d'intérêt général, par arrêté préfectoral n° DDT-2017-1705 du 12 septembre 2017, l'ensemble des programmes d'actions du bassin versant du sud-ouest lémanique sur les communes d'Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Draillant, Douvaine, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, le Lyaud, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex et Yvoire.

L'arrêté d'autorisation précité définit les mesures jugées nécessaires pour préserver la qualité du milieu naturel.

Le dossier sur l'opération déclarée d'intérêt général est mis à la disposition du public dans les mairies d'Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Draillant, Douvaine, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, le Lyaud, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex, Yvoire, ou à la direction départementale des territoires (service eau-environnement) pendant une durée de deux mois à compter de la publication de l'arrêté d'autorisation.

Le texte intégral des prescriptions imposées peut être consulté en mairies d'Allinges, Anthy-sur-Léman, Armoy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Draillant, Douvaine, Excenevex, Fessy, Loisin, Lully, le Lyaud, Margencel, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez, Thonon-les-Bains, Veigy-Foncenex, Yvoire, à la direction départementale des territoires (service eau environnement) ou sur le site internet des services de l'Etat.

Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
La chef du service eau-environnement

Isabelle HELBREUX

